

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
ET POUR L'AMELIORATION DU PATRIMOINE MAILLETOIS**

Association Loi 1901, Enregistrée à la Sous-Préfecture de Montluçon sous le n°0031004029

“A.P.P.A.P.M.”

Rue du Bois

03190 MAILLET

-0-0-0-0-0-0-§-0-0-0-0-0-0-

Le 24 Avril 2007

Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur Gérard DERIOT
1 Avenue Victor Hugo
03000 MOULINS

Objet : DECHARGE MAILLET
PROJET VILLENUE 03

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser pour information :

- copie de la correspondance que nous adressons à Monsieur le Préfet de l'Allier, concernant le recouvrement des déchets de la décharge actuelle.
- Copie de la correspondance que nous adressons à Monsieur le Préfet de l'Allier, concernant le projet Villeneuve 03 .

Nous tenions à vous en référer et nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous demeurons à votre disposition et dans l'attente du suivi réservé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées et citoyennes.

Le Président
C. BOUVET

P.J. : Copie correspondances et photographies